

Danilo Toccano au Congrès de la FERPA

Comité des finances

Vienne, du 04 au 06/2023

Chers délégués et invités,

Le congrès marque une échéance cruciale et démocratique. C'est l'occasion de faire le point sur ce qui a été fait entre octobre 2018 et aujourd'hui, mais aussi de définir les lignes, les objectifs et les actions à mener dans les années à venir. En ce qui me concerne, il s'agit de la fin de mon mandat de président du Comité des finances et de l'expiration du mandat du Comité. Le fonctionnement et le travail du Comité ont été fructueux et ont fait l'objet d'une collaboration avec les instances de la FERPA, qui ont toujours apporté une aide précieuse et je les en remercie.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement le SPI qui m'a permis d'exercer cette fonction, ainsi que les autres membres du Comité pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Notre travail de suivi et de contrôle s'est déroulé dans une phase très compliquée en raison des effets négatifs de la pandémie de COVID 19 que nous avons tous connue en Europe et au-delà. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir, en tenant compte du fait que les contraintes géographiques, les restrictions de transport, les maladies et les contagions ont imposé de longues périodes d'inactivité. L'utilisation

des moyens informatiques a compensé et fourni de nouvelles formes de vérification et de contrôle des comptes.

Le Comité a vérifié et exprimé son avis positif et l'appel du Comité exécutif à un vote positif pour les budgets 2019 - 2020 - 2021, ce qui a été fait.

Les écritures sont correctes et claires et sont déposées au bureau administratif de la CES. Elles sont accompagnées des procès-verbaux avec un avis positif des auditeurs externes agissant également au nom de la CES pour les comptes de la FERPA.

Il appartiendra aux prochains dirigeants de vérifier les comptes pour l'année 2022 qui ne sont pas encore finalisés.

J'ai le plaisir d'annoncer qu'à la date du présent congrès, toutes les recettes de cotisations de la FERPA ont été régularisées.

Comme par le passé, le Comité réitère la nécessité d'un ajustement des cotisations à verser à la FERPA par les fédérations membres, compte tenu également de l'augmentation des coûts de mobilité et des dépenses en général.

Le Comité souligne la nécessité d'engager des actions pour augmenter le nombre de fédérations syndicales et de bénévoles qui adhèrent à la FERPA afin de la rendre plus représentative et forte dans l'intérêt de millions de personnes âgées et de retraités européens.